

COMMUNE DE MONTEMBOEUF
Département de la Charente - Arrondissement de Confolens

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil municipal 20 mai 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un le vingt du mois de mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de MONTEMBOEUF s'est réuni au Centre Culturel, 29 bis Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TRAPATEAU, Maire de Montemboeuf.

Date de convocation : 11/05/2021

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	12

PRÉSENTS : M^{me} BOUCHER – M. BOURNIER – M^{me} CORBINIEN – M. DAGANAUD – M^{me} FOUQUE – M^{me} JACQUELIN (arrivée à 21h20) – M. LAURENT – M^{me} MANIERE – M. PERROCHEAU – M^{me} ROUGIER – M. SARDIN – M. TRAPATEAU

EXCUSÉS : M^{me} BENKISSOUS – M. COLDEBOEUF – M^{me} THIMONIER

Secrétaire de séance : M^{me} Séverine BOUCHER

M^{me} THIMONIER donne pouvoir à M^{me} CORBINIEN.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Délégation pour passation du marché de travaux d'aménagement du centre-bourg
- Autorisation pour ester en justice dans la procédure administrative pour mise en sécurité d'un immeuble à La Fouillarge
- Admission en non-valeur de facturation d'assainissement
- Questions diverses
 - Bureaux de vote pour les élections régionales et départementales du 20 et 27 juin
 - Point sur les travaux des commissions

M. le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Achat des terrains AB 486 et ZK 42 au 2 bis rue Julia Veyret
- Décision modificative du budget de la commune pour l'achat des terrains au 2bis rue Julia Veyret

L'ensemble des conseillers municipaux est favorable à l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

Délégation pour passation du marché de travaux d'aménagement du centre-bourg/ D2021_4_1

M. le premier adjoint expose que le Dossier de Consultation des Entreprises dans le cadre de l'appel d'offres pour le marché des travaux d'aménagement du bourg est prêt. Les travaux comportent une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- Tranche ferme : Aménagement de la rue de Laugérias et de la place Laurent Prat
- Tranche optionnelle 1 : Aménagement de la place de la Mairie

et sont répartis en 2 lots :

- lot 1 : Voirie et Réseaux Divers
- lot 2 : Aménagements paysagers

Le DCE sera déposé sur la plateforme www.e-marchespublics.com la semaine prochaine.

M. le premier adjoint informe qu'à l'issue de l'appel d'offres, la commission « Marché » se réunira pour étudier les candidatures et choisir les entreprises selon des critères prédéfinis.

Les membres de la commission « Marché » désignés par le Conseil municipal en séance du 15/09/2020 sont :

Titulaires : Le Maire, BOURNIER Jean-Pierre, PERROCHEAU Jean-Claude, BENKISSOUS Amélie

Suppléants : DAGANAUD Antoine, FOUQUE Virginie, SARDIN Didier

Dans le cas où l'entreprise à laquelle appartient Antoine DAGANAUD serait candidate au marché précité, il est rappelé que M. DAGANAUD ne participera pas à la commission « Marché » liée au marché de travaux d'aménagement du centre-bourg.

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à M. le maire certaines des délégations prévues par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal décide de déléguer à M. le maire la compétence en application de l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales, et pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché de travaux pour l'aménagement du centre-bourg, selon les dispositions de l'article L 2123-1 du code de la commande publique, ainsi que toute décision concernant les avenants liés à ce marché. Les crédits sont inscrits au budget. Les décisions prises en application de la présente délégation pourront être signées par le premier adjoint agissant par délégation du maire.

Vote Pour : 12 – Abstention : 0 – contre : 0

Autorisation d'estimer en justice pour procédure de mise en sécurité de l'immeuble à La Fouillarge/ D2021_4_2

M. Le Maire explique que le rapport d'expertise du 7 septembre 2020 demandé par la commune indiquait que des travaux étaient à mettre en œuvre pour sécuriser l'immeuble cadastré C578 et C579, propriété de M. EREN Murat. À ce jour M. EREN n'a pas entrepris de travaux de mise en sécurité, malgré le courrier du 11 février 2021 l'informant de la nécessité d'effectuer des travaux de mise en sécurité de l'immeuble.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Autorise M. le maire à ester en justice dans l'affaire qui l'oppose à M. EREN, propriétaire de l'immeuble, dans la procédure de mise en sécurité d'immeuble.
- Donne mandat au cabinet d'avocats SCP interbarreaux DROUINEAU VEYRIER LE LAIN BARROUX VERGER pour représenter la commune dans cette affaire.

Vote Pour : 12 – Abstention : 0 – contre : 0

Admission en non-valeur de titres d'assainissement 2013, 2016, 2017 et 2018 / D2021_4_3

Sur proposition de M. le Trésorier, le Maire explique qu'il y a lieu de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes de factures d'assainissement collectif pour les années 2013, 2016, 2017, 2018. Ces factures concernent des personnes décédées ou des sommes inférieures à 5 €. Le montant total de ces titres de recettes s'élève à 22,16 euros.

Vote Pour : 12 – Abstention : 0 – contre : 0

Achat terrain 2 bis rue Julia Veyret / D2021_4_4

M. le Maire expose au conseil municipal que les parcelles de terrain AB 486 et ZK 42, sises 2 bis rue Julia Veyret, sont à vendre. Ces terrains, d'un total de 2514 m², sont situés dans le centre-bourg dans une zone d'habitat à proximité des établissements scolaires.

Considérant que l'aménagement de 2 parcelles viabilisées représente l'opportunité de pouvoir proposer à la vente deux parcelles constructibles en vue d'accueillir de nouveaux habitants sur la commune et ainsi de lutter contre la désertification de notre territoire ;

Considérant qu'il n'y a pas de réserve foncière communale de terrains constructibles ;

Considérant la politique d'urbanisme au niveau national limitant le mitage et l'étalement des zones constructibles ;

M. Le Maire propose que la commune achète les terrains AB 486 et ZK 42 pour un prix maximum de 29 000 € en vue de l'aménagement de 2 parcelles constructibles.

Vote Pour : 12 – Abstention : 0 – contre : 0

Décision Modificative n°1 Budget Commune / D2021_4_5

Pour finaliser l'achat des terrains AB 486 et ZK 42, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2021 :

Budget communal : Section d'investissement

Programme 333 : Réserve foncière – Article 2111	+ 5 000 €
Programme 351 : Enfouissement réseaux– Article 21534	- 5 000 €

Vote Pour : 12 – Abstention : 0 – contre : 0

Questions diverses

Les Commissions

M. Bournier reconnaît que le fonctionnement des commissions a souffert du dernier confinement et du couvre-feu. Les membres des commissions n'ont pas pu être réunis pendant cette période.

M. le Maire rappelle que hormis la commission « Marché », les autres commissions sont ouvertes à tous les conseillers même s'ils ne se sont pas inscrits comme membre lors de leur constitution.

▪ **Commission Promotion du village et communication (M. Bournier)**

Une réunion sera programmée début juin pour l'élaboration du bulletin municipal de juillet. Le relooking et la nouvelle organisation (arborescence) du site internet de la commune seront également à l'ordre du jour. Toutes les propositions apportées lors de la réunion seront discutées.

▪ **Commission Bâtiments (Mrs Bournier et Perrocheau)**

Réunie le 26/04/2021 et le 27/04/21 en présence de l'architecte M. Simon pour le projet de rénovation de la mairie.

- **Rénovation de la mairie**

La rénovation est prévue en minimum 2 tranches. La demande de subvention, au titre de la DETR 2021, a été acceptée à hauteur de 50 % des travaux de la tranche 1 soit 78 000 € de subvention.

Il est décidé de lancer la première tranche de travaux qui prévoit notamment la démolition des WC extérieurs et de l'escalier de l'AAEP. Ces travaux sont à réaliser en même temps que l'aménagement de la place. Cette première tranche comprend également un réaménagement à l'intérieur de la mairie : du cabinet médical, des wc publics, d'une tisanerie et l'accès au local actuel de l'AAEP qui pourrait devenir le local des archives. Un autre lieu pour accueillir l'AAEP sera à envisager.

- **Immeubles 25 grande rue**

Plusieurs contacts ont été pris avec des agences pour mettre le bien en vente. La solution de vendre en lots peut être intéressante. La mairie est en attente des retours des agents immobiliers.

Arrivée de Mme Jacquelin (21h20)

- **Electrification des granges**

Le SDEG étudie la possibilité d'électrifier la grande Dufour rue des Balcons en se raccordant au compteur existant du centre culturel.

- **Vestiaires foot** : les nouvelles toilettes ont été installés par Eco16.

- **Commission Voirie (Mrs Bournier et Sardin)**

En mars-avril, Colas est intervenu pour la réfection des routes de Puy Gorant et des Labourières. On constate déjà des problèmes sur la route des Labourières. La réunion de réception des travaux a lieu fin mai, tous les problèmes seront signalés à l'entreprise à ce moment-là.

M. Laurent suggère que la route des Labourières soit limitée en tonnage, car la route n'est pas adaptée pour les poids lourds. La Mairie se renseignera auprès de l'ADA.

Ecopatcher est intervenu en avril sur plusieurs routes en mettant du point à temps sous pression et en réalisant des bandes. Le travail réalisé n'est pas aussi satisfaisant que les années précédentes.

Le parking provisoire entre le centre culturel et la boulangerie sera ouvert dans les prochains jours. Il a été aménagé par les services techniques.

De nombreux trous ont été constatés sur la voirie communale. Ils seront traités par les services techniques dès que la météo le permettra.

- **Commission Santé-social (Mme Manière)**

- **Vaccination covid :**

Mme Manière informe que la mairie a pris 95 RDV vaccination pour le compte d'habitants de la commune, principalement au centre de Roumazières. Désormais, les personnes sont autonomes pour se rendre au centre de vaccination.

- **Dentiste :**

Une nouvelle dentiste pour remplacer Mme Robert est arrivée. Elle est en période de tuilage, la reprise du cabinet est prévue en juin.

Terra Aventura

M. Bournier explique que les aménagements demandés par Terra Aventura sur le parcours sont en cours d'élaboration par Frédéric et Coleen (installation hôtel de Groland rue des balcons, entrée du tunnel rue du petit Mairat, création de pantoufles en bois...). L'histoire a été écrite par Terra Aventura. Le parcours doit être mis en œuvre pour la fin juin.

Sécurité incendie :

M. Bournier informe que la mairie a reçu le SDIS pour étudier la mise en conformité au niveau de la sécurité incendie sur les différents villages : possibilité d'installer des bornes ou des bâches incendies selon les sites.

Assainissement :

M. Bournier présente l'étude qui a été demandée à Hydraulique environnement pour réaliser le diagnostic sur les secteurs de la rue Fontvieille et entre la rue de Tournepiche et rue des Jardins (réseau d'assainissement enfoui dans le domaine privé). Ce sont deux secteurs avec des problèmes d'affaissement et obstruction des canalisations. Coût Diagnostic et relevé topographique : 4 500 € HT.

Projet de l'AAEP dans le cadre du budget participatif du département :

L'AAEP a répondu à l'appel à idées du département pour le budget participatif : aménagement végétalisé ludique et sportif sur l'ancien camping (parcours bosses vélo et trottinette, circuit pédagogique sécurité routière, ancien terrain de tennis transformé en plateforme multisports, plantation arbres et arbustes d'ornement).

M. Dagnaud invitera prochainement les différents partenaires associés pour affiner le projet et préciser les coûts : Mme Mérour pour le collège, Mme Bailly pour l'école, ALPE, APE, conseillers municipaux (maire, premier adjoint, V. Fouque, S. Boucher, JC Perrocheau).

Non à la Terréalité

M. le Maire expose qu'il a transmis par mail le courrier du Collectif Non à la Terréalité qui regroupe les habitants du village de Vitrac opposés à la carrière d'argile au Breuil. M. le Maire propose de faire une réponse à ce courrier, il lit le courrier. L'ensemble des conseillers exprime son accord.

Bureau de vote des élections départementales et régionales

Implantation du bureau de vote : Centre Culturel

Premier Tour – le 20 juin 2021

	Président : - titulaire - suppléant	Départementales	Régionales
<u>De 8h à 11h30</u>	- TRAPATEAU Jean-Marie - BOURNIER Jean-Pierre	- BOUCHER Séverine - ROUGIER Alexandra	- MANIERE Nicole - PERROCHEAU JC
<u>De 11h30 à 15h00</u>		- SARDIN Didier - COLDEBOEUF Jérôme	- THIMONIER Cynthia - CORBINIEN Agnès
<u>De 15h00 à 18h00</u>		- JACQUELIN Catherine - DAGANAUD Antoine	- BENKISSOUS Amélie - MANIERE Nicole

Deuxième Tour – le 27 juin 2021

	Président : - titulaire - suppléant	Départementales	Régionales
<u>De 8h à 11h30</u>	- TRAPATEAU Jean-Marie - BOURNIER Jean-Pierre	- BOUCHER Séverine - ROUGIER Alexandra	- MANIERE Nicole - PERROCHEAU JC
<u>De 11h30 à 15h00</u>		- SARDIN Didier - COLDEBOEUF Jérôme	- THIMONIER Cynthia - CORBINIEN Agnès
<u>De 15h00 à 18h00</u>		- LAURENT Patrice - DAGANAUD Antoine	- PERROCHEAU JC - MANIERE Nicole

Séance levée à 22h10

Le Maire,
TRAPATEAU Jean-Marie

